



**SIVU
DE L'ENFANCE**

Place Foch – BP 30217 – 44156 ANCENIS cédex
Tél : 02 40 83 87 07 – Fax 02 40 83 86 88
Croq'Loisirs Tél/Fax : 02 40 09 78 67

Réservé SIVU
Coupon arrivé le :

Dossier d'inscription - Accueil du Mercredi 2018-2019

Dossier à remettre le plus tôt possible et au plus tard le 29 juin

à l'Hôtel de ville d'Ancenis, à l'Ancre à Anetz, la Farandole à St Géréon ou Croq'Loisirs à Ancenis

Le représentant 1 :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Nom employeur et commune du lieu de travail :

Le représentant 2 :

Nom, prénom :

Adresse si différente:

Téléphone : Mail :

Nom employeur et commune du lieu de travail :

Situation de famille : marié – séparé – divorcé – union libre – pacsé – veuf – célibataire

Cocher le demandeur et payeur des factures :

- Représentant 1
- Représentant 2

Enfants à inscrire à l'accueil du mercredi (même en cours d'année scolaire) :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée	Classe au 1 ^{er} sept.

L'un de vos enfants est-il bénéficiaire de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) ? Si oui lequel : _____ .

Prévision du temps de présence (cocher la ou les cases correspondantes)

Demande régulière :

- Tous les mercredis (semaines scolaires)
- Tous les mercredis impairs (semaines scolaires)
- Tous les mercredis pairs (semaines scolaires)

- Journée complète avec repas
- Matin sans repas Matin avec repas
- Après-midi sans repas Après-midi avec repas

Demande occasionnelle :

Indiquer votre besoin en fonction des dates sur le calendrier si dessous :

Utiliser les codes suivants :

M matin – **MR** matin et repas – **AM** après midi – **AMR** après midi et repas – **J** journée

Septembre 18	Merc 5 :	Merc 12 :	Merc 19 :	Merc 26 :	
Octobre 18	Merc 3 :	Merc 10 :	Merc 17 :	Merc 24 vacances	Merc 31 vacances
Novembre 18	Merc 7 :	Merc 14 :	Merc 21 :	Merc 28 :	
Décembre 18	Merc 5 :	Merc 12 :	Merc 19 :	Merc 26 vacances	
Janvier 19	Merc 2 vacances	Merc 9 :	Merc 16 :	Merc 23 :	Merc 30 :
Février 19	Merc 6 :	Merc 13 vacances	Merc 20 vacances	Merc 27 :	
Mars 19	Merc 6 :	Merc 13 :	Merc 20 :	Merc 27 :	
Avril 19	Merc 3 :	Merc 10 vacances	Merc 17 vacances	Merc 24 :	
Mai 19	Merc 1 férié	Merc 8 férié	Merc 15 :	Merc 22 :	Merc 29 :
Juin 19	Merc 5 :	Merc 12 :	Merc 19 :	Merc 26 :	
Juillet 19	Merc 3 :				

Site d'accueil :

- Pour les enfants scolarisés dans les écoles d'Ancenis et de la Roche-Blanche accueil à Ancenis, Croq'Loisirs
- Pour les enfants scolarisés dans les écoles de Vair sur Loire accueil à Vair sur Loire - Anetz, L'Ancre
- Pour les enfants scolarisés dans les écoles de Pouillé les C. et de St Géréon accueil à Saint Géréon, La Farandole

Pièces à fournir :

- Fiche sanitaire avec copie des vaccins (pour chaque enfant)
- Justificatif CAF ou MSA
- Justificatif d'assurance responsabilité civile.

J'ai pris connaissance des modalités des Accueils de Loisirs et des conditions d'accès aux accueils du mercredi (téléchargeable sur le site www.ancenis.fr)

Date

Signature du représentant légal

Précédée de la mention « Lu et approuvé »